



Communiqué de presse du Conseil provincial du 28.03.2017

La supracommunalité en marche

Qu'est-ce que la supracommunalité ? La Conseillère provinciale Ecolo Julie Crucke a permis, via une question d'actualité, de revenir sur cet important processus de collaboration entre Province de Hainaut et pouvoirs locaux sur base d'un million d'€ (0,75 € par habitant) consacré au cofinancement de projets portés par les communes où les territoires.

Le concept n'est, à dessein, pas strictement défini, afin de laisser toute latitude, dans la construction des projets, d'être vraiment à l'écoute des pouvoirs locaux. Il fallait pourtant, selon le Député provincial Serge Hustache, choisir une logique de fonctionnement. C'est la logique territoriale qui a été retenue. *« Plusieurs conférences des Bourgmestres ont d'ores et déjà eu lieu autour de la supracommunalité et des nouveaux projets, en Wallonie picarde et en Hainaut Cœur et Centre d'Energies. Quant à Charleroi/Botte du Hainaut/ Thudinie, c'est au programme de ce mercredi 29 mars. Ces trois territoires sont en effet ceux qui se sont dégagés naturellement ».*

Les invitations envoyées aux intéressés l'ont également été selon cette logique territoriale : *« La volonté était d'inviter chacun à rencontrer les Bourgmestres des communes de leur bassin ».*

En toute transparence

« Tous les projets déposés d'ici au 1er mai feront l'objet d'une analyse de recevabilité menée par une commission provinciale, avant d'être présentés en commission élargie du Conseil. La validation finale sera soumise au Conseil provincial ». Pour être recevables, ils doivent répondre à des critères clairs et définis et s'inscrire tant dans les choix stratégiques du territoire que dans les axes prioritaires de la Province.

« L'inscription de ces projets dans les axes prioritaires provinciaux a un double enjeu : il légitime davantage le positionnement de la Province dans certaines politiques vis-à-vis de notre autorité régionale mais il donne également sur le terrain un effet multiplicateur aux politiques provinciales ».

Enfin, si le délai de remise des projets semble court – le 1er mai 2017 - il a été établi en vue de permettre aux communes de se voir octroyer les montants sur le budget 2017. La commission provinciale analysera l'ensemble de ces dossiers le 8 mai 2017 et ils seront probablement présentés en commission élargie du Conseil provincial le 15 mai 2017, avant un premier bilan public, prévu lors de l'événement « Printemps 2017 » , le vendredi 19 mai prochain.

Mesures de sécurisation à Jurbise

L'Institut provincial de Formation du Hainaut (IPFH) abrite, à Jurbise, les locaux de l'Académie de Police. L'insécurité liée aux attentats et le niveau d'alerte 3 maintenu par les Autorités fédérales ont amené le Collège provincial à demander une étude de sécurisation de ce site accueillant quotidiennement de nombreux aspirants policiers et acteurs de la sécurité civile.

Dans un souci de prévention, le Conseil provincial a donné son feu vert pour la réalisation de travaux visant à mieux contrôler l'accès au site. Une somme de 336.000€ a ainsi été libérée pour la mise en œuvre d'un plan de sécurisation finalisé avec le concours d'une consultance extérieure.

La Coopération entre la Province de Hainaut et la Province de Hainaut et l'Oblast de Poltava se poursuit et se renforce

La salle du Conseil a également accueilli la cérémonie de reconduction du texte d'accord Hainaut/poltava, en présence de M. le Gouverneur du Hainaut Tommy Leclercq et du Député provincial Gérald Moortgat, de SE l'Ambassadeur d'Ukraine M. Mykola Totchyskyi et du Président de l'Administration d'Etat de la Région de poltava, M. Valeriy Golovko.

Il s'agit de la 3e reconduction du projet, après celles de 2009 et de 2013, faisant suite à l'accord initial signé à Mons en avril 2005. Ce nouvel accord porte, comme les précédents, sur les échanges en place dans les domaines de l'Economie, des Sciences et Techniques, de l'Agriculture et de l'Environnement.

Un Accord entre Universités a en outre été signé, scellant la collaboration entre la Faculté d'Architecture de l'UMons et l'Université nationale technique de Poltava, s'ajoutant ainsi aux accords en place avec l'UMons, la Haute Ecole provinciale du Hainaut Condorcet, le CREPA-CARAH, Hainaut Vigilance Sanitaire, et l'Université nationale technique de Poltava, l'Académie agraire d'Etat de Poltava, l'Université nationale Mikhaïlo Ostrogradski de Krementchoug et l'Université d'Economie et de Commerce de Poltava.

Un événement d'une importance toute particulière dans le contexte socio-politique ukrainien et les troubles qui ont secoué le pays ces dernières années : la dernière visite officielle en sol hainuyer date de 2009 ; la dernière délégation d'entreprises ukrainienne, de 2011.

La présente délégation poursuivra son séjour en Hainaut jusqu'au 31 mars, avec, au programme, plusieurs visites organisées avec les centres régionaux AWEX de Mons et Charleroi, ainsi que par le CARAH, l'UMons et la HEPH-Condorcet.

Le handisport et les personnes porteuses de handicap à l'honneur

Voici quelques semaines, le premier weekend handisport était organisé au Spiroudôme, en préambule au dixième anniversaire de l'opération « Ensemble avec les personnes extraordinaires, les 12 et 13 mai prochains. L'occasion, pour le Député provincial en charge de l'Action sociale, Yves Lardinois, d'en effectuer un bilan.

Si cette première édition est satisfaisante, une plus grande promotion est encore à envisager pour sensibiliser davantage de public au handisport, en montrant la diversité et inviter à la pratique du sport intégré : « Nous travaillons à des projets permettant aux spectateurs de se mêler aux diverses démonstrations dans un esprit participatif et interactif ». A suivre, donc.

Quant à la dixième édition de « Ensemble, avec les personnes extraordinaires », elle se déroulera à Marcinelle les 12 et 13 mai prochains, avec prolongement les 11 et 14 mai, par des événements tout particuliers : un relais (le 11 mai) et l'Ekkiden de Charleroi (le 14 mai).

Le programme complet : <https://www.personnesextraordinaires.be/>

Remplacement du Conseiller provincial Bernard Liébin

C'est Monsieur Damien Sauvage qui prend place au sein du Conseil provincial. Il a prêté serment ce matin.

Il siègera à ce titre au sein de la 4e commission. C'est Monsieur Armand Boitte qui remplacera Monsieur Liébin dans la 4e et 5e commission.